

Une plainte contre *Herria* au temps de la guerre d'Algérie



Jean-Claude Larronde*

En juin 1957, le Tribunal de Bayonne -suite à une plainte du docteur Jean Garat, directeur du quotidien Côte Basque Soir- ouvrit une information judiciaire contre l'hebdomadaire en euskara, Herria. L'abbé Pierre Lafitte, directeur de Herria, fut inculpé en vertu de la loi sur la presse. Cette affaire se termina par une ordonnance de non-lieu en mars 1958.

Mots Clés: Guerre d'Algérie. Hebdomadaire Herria. Abbé Pierre Lafitte. Abbé Pierre Larzabal. Nationalisme basque en Iparralde (années 1950).

1957ko ekainean, Côte Basque Soir kazetaren zuzendari Jean Garat doktorearean salaketaren ondorioz, Herria euskarazko astekariaren aurkako epaiketa-jardunbideari ekin zion Baionako Auzitegiak. Prentsa legeari jarraiki, Herriaren zuzendaria zen Pierre Lafitte apaiza auzipetu zuten. Kontu hori guztia artxibatze auto batekin amaitu zen 1958ko martxoan.

Giltza-Hitzak: Aljeriako gerra. Herria astekaria. Pierre Lafitte apaiza. Pierre Larzabal apaiza. Iparraldeko abertzaletasuna (1950eko urteak).

En junio de 1957, el Tribunal de Bayona -como consecuencia de una denuncia del doctor Jean Garat, director del periódico Côte Basque Soir- inició una instrucción judicial contra el semanal en euskara, Herria. El padre Pierre Lafitte, director de Herria, fue inculpado en virtud de la ley sobre la prensa. Este asunto se terminó con un auto de sobreseimiento en marzo de 1958.

Palabras Clave: Guerra de Argelia. Semanal Herria. Padre Pierre Lafitte. Padre Pierre Larzabal. Nacionalismo vasco en Iparralde (años 1950).

*Hegoa. F-64990 Milafranga/Villefranque.

En juin 1957, le Parquet de Bayonne ouvrit une information judiciaire contre l'hebdomadaire *Herria* pour «provocation d'atteinte à la sûreté de l'Etat». L'abbé Pierre Lafitte, directeur de *Herria*, fut inculpé en vertu de la loi sur la presse. Cette information faisait suite à une plainte déposée par le docteur Jean Garat, directeur et éditorialiste du quotidien *Côte Basque Soir* qui réagissait ainsi à un article de l'abbé Pierre Larzabal, curé de Socoa, paru dans *Herria* du 23 mai 1957. Cette affaire se termina par une ordonnance de non-lieu rendue en mars 1958.

Au delà de la polémique qui oppose deux directeurs de journaux aux conceptions politiques opposées -le docteur Jean Garat et *Côte Basque Soir* sont proches du parti radical et l'abbé Pierre Lafitte et *Herria* sont proches du Mouvement Républicain Populaire MRP, d'inspiration démocrate-chrétienne- cette affaire fut l'occasion d'une condamnation très ferme de la part des milieux nationalistes français représentés par le docteur Jean Garat des positions nuancées de *Herria*, jugées comme représentatives d'un nationalisme basque au nord des Pyrénées, qu'il convenait de prendre d'autant plus au sérieux qu'il se permettait d'avouer quelques sympathies -quoique on doit le dire, de façon bien timide- avec les fellagha algériens.

Nous verrons dans une première partie les positions de *Herria* et l'article incriminé avant d'étudier dans un second temps la réaction du docteur Jean Garat et de *Côte Basque Soir*.

1. LES POSITIONS DE *HERRIA* ET L'ARTICLE INCRIMINÉ

L'article incriminé était une «Tribune Libre» du journal *Herria*, écrite en français, parue le 23 Mai 1957, intitulée «Toujours à propos de cette guerre d'Algérie», et signée «Goratik», pseudonyme de l'abbé Pierre Larzabal, curé de Socoa.

Cet article était le cinquième d'une série de «Tribunes Libres» commencée le 7 février 1957 et qui comptera au total huit articles, le dernier portant la date du 8 août 1957¹.

Dans ces «Tribunes Libres», pratiquement toutes consacrées au conflit algérien «Goratik» prenait position en faveur de la constitution d'une vaste Eurafrique composée de l'Europe Unie et des pays d'Afrique du Nord et d'Afrique Noire; c'est

1. Les huit articles de «Goratik» sont les suivants:

- «L'EURAFRIQUE, oui, mais laquelle?» *Herria*, Otsailaren 7-koa 1957.
- "Nous réclamons des écoles de culture basque", *Herria*, Otsailaren 28-koa 1957.
- «Cette frontière est absurde», *Herria*, Martchoaren 21-ekoa 1957.
- «Tribune libre. Pour résoudre le conflit algérien», *Herria*, Aphilaren 11-koa 1957.
- «Tribune libre. Toujours à propos de cette guerre d'Algérie», *Herria*, Maiatzaren 23-ekoa 1957.
- «Tribune libre. A propos de l'Algérie», *Herria*, Ekainaren 13-koa 1957.
- «Tribune libre. Toujours à propos de l'Algérie», *Herria*, Uztailaren 18-koa 1957.
- «Tribune libre. Toujours à propos de l'Algérie», *Herria*, Agorriaren 8-koa 1957.

dans ce cadre que le conflit algérien pouvait trouver une solution, en reconnaissant à l'Algérie -comme aux Basques- une certaine décentralisation. Pour «Goratik», il y a deux extrêmes à éviter: l'indépendance algérienne d'une part, la disparition de l'Algérie dans la nation française d'autre part. «Goratik» repousse ces deux solutions extrêmes à propos de l'Algérie pour rechercher une solution intermédiaire dans laquelle écrit-il, «nous lâcherions du lest, tout en restant là-bas». Il veut combattre le pouvoir centralisateur et entend qu'une marge importante de liberté d'action soit laissée à l'échelon régional.

Ce qui était perceptible, dans l'esprit de «Goratik», c'est que l'Algérie comme le Pays Basque devaient être des composantes à part entière de l' Eurafrique:

«Que l'Eurafrique soit constituée, non de composantes géographiques et économiques, mais d'entités ethniques plus dignes d'intérêts parce qu'humaines.

Qu'à chaque entité ethnique l'on reconnaisse sa personnalité propre, qui ne va pas sans une certaine autonomie de gestion...

Basques, verrons-nous enfin notre petit peuple regroupé et fier dans une vaste communauté eurafricaine!

C'est là notre vœu le plus cher!»²

De plus, «Goratik» laissait entendre que si la situation perdurait, des troubles pouvaient éclater ailleurs qu'en Algérie:

«Antipatriotes, oui, nous sommes en train de le devenir avec le système actuel, car, du moment que l'on favorise la désaffection envers la petite patrie d'origine – la grande patrie ne parle guère à nos cœurs...

Les remous actuels de l'Union Française devraient faire réfléchir les tenants du pouvoir centralisateur, car ils sont, en partie, les soubresauts d'hommes refusant de se laisser détruire par assimilation»³.

Dans l'article incriminé -paru donc dans *Herria* du 23 mai 1957- «Goratik» allait un peu plus loin, en ce sens qu'il posait la question «Faudra-t-il se révolter?» à propos des aspirations à la décentralisation des «colonisés» de la France métropolitaine:

«Aux révoltés algériens, notre gouvernement demande la soumission sans conditions et, en contrepartie, leur propose de faire de l'Algérie, un ensemble de départements français, jouissant d'une certaine autonomie d'administration, non encore précisée... Mais nous, Basques, Bretons et habitants d'autres régions de France, réduites à l'état de départements, nous comprenons fort bien les hésitations des plus modérés des fellagha...

Malheureusement, en Indochine, à Madagascar ou en Afrique du Nord – il a fallu en arriver à faire parler la poudre, pour que nos gouvernants cessent de faire la sourde oreille aux cris de légitimes aspirations.

Est-ce à la révolte ouverte que les «colonisés» de la France métropolitaine devront avoir recours pour obtenir leur décentralisation?

2. Goratik «L'EURAFRIQUE, oui, mais laquelle?» *Herria*, Otsailaren 7-koa 1957.

3. Goratik «Nous réclamons des écoles de culture basque», *Herria*, Otsailaren 28-koa 1957.

S'il en est ainsi, les Algériens luttent pour nous et il nous reste à leur tirer notre... béret et à méditer leur leçon».

Ce fut surtout cette dernière phrase qui déclencha les foudres du docteur Jean Garat.

En conclusion de cet article, «Goratik» rappelait la solution qu'il préconisait, à savoir la constitution d'un vaste ensemble euro-africain:

«Que ce soit en Algérie, en France ou ailleurs, les divisions territoriales devraient se faire en prenant comme critère le respect de la personnalité des populations appelées à composer l'Eurafrique»⁴.

Dès avant le dépôt de la plainte qui interviendra à la mi-juin 1957, un article de *Herria* critique assez sévèrement l'article ci-dessus de «Goratik». En effet, dans le numéro du 6 juin 1957, on lisait dans une «Tribune Libre» intitulée «Crabes ou patriotes?» et signée «Africano-ohia» (Un ancien d'Afrique):

«J'avoue que je n'arrive pas à considérer les fellagha, encore moins leurs dirigeants, comme de purs patriotes que nous devons admirer».

La conclusion de cette «Tribune libre» était sévère:

«Il y a beaucoup trop de gens en France et ailleurs, qui donnent leur avis sur des questions qu'ils ne connaissent pas»⁵.

Dans le numéro de *Herria* du 20 juin 1957, un encadré en page 1 annonçait sous le titre «L'affaire Herria»: «Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de réserver pour cette semaine toutes nos explications à la Justice. Pierre Lafitte, directeur de *Herria*».

Dans le numéro de la semaine suivante, Pierre Lafitte signait une mise au point intitulée «A nos lecteurs»⁶.

Dans cet article, il dénonçait une «manœuvre politique» et une «campagne furieuse»; on a «cherché à ameuter l'opinion publique sur la «Côte basque» et ce, «afin de créer un scandale qui n'existait pas».

Il regrettait que l'on n'ait pas considéré l'article en son entier:

«Loin de vouloir provoquer à la révolte contre l'Etat, il demandait à l'Etat, une politique de décentralisation, justement dans le soin d'éviter les malheurs d'une guérilla qui nous coûte tant de sang».

4. Goratik, «Tribune libre. Toujours à propos de cette guerre d'Algérie», *Herria*, Maiatzaren 23-ekoa 1957.

5. Africano-ohia, «Tribune Libre, Crabes ou patriotes?» *Herria*, Ekhainaren 6-koa 1957.

6. Pierre Lafitte, «A nos lecteurs», *Herria*, Ekhainaren 27-koa 1957.

Au lieu de cela, on a mis en exergue quelques phrases seulement dont l'abbé Pierre Lafitte reconnaît qu'elles étaient «maladroites et regrettables».

L'abbé Lafitte avance pour sa défense personnelle et celle du journal, plusieurs arguments:

- tout d'abord, écrit-il «M. l'abbé Pierre Larzabal voyant la tournure des événements a spontanément revendiqué l'entière responsabilité de ses articles signés «Goratik».
- Ensuite, il s'agit de phrases découpées dans une «Tribune Libre»; donc elles «ne définissent aucunement la doctrine du journal». D'ailleurs, ajoute-il «Jamais *Herria* n'a eu une politique coloniale contraire à la présence de la France en Afrique du Nord... Il a toujours fustigé les crimes des fellaghas; même l'article de «Goratik» a été critiqué dans nos propres colonnes».
- L'abbé Pierre Lafitte cite l'exemple du quotidien *Le Monde* et de l'hebdomadaire *L'Express*: dans ces deux journaux, des journalistes ont été poursuivis sans que les directeurs de ces journaux aient eu à subir le même sort.

Dans le même numéro de *Herria*, était inséré un encadré dans le coin droit supérieur de la page 1, où était citée cette phrase de Bernanos: «La soutane ne doit certes pas servir de bouclier mais moins encore de cible».

Pour sa part, l'abbé Pierre Larzabal avait demandé au directeur de *Côte Basque Soir*, le docteur Jean Garat, l'insertion d'une lettre qu'il avait adressée à ce dernier, datée du 15 juin 1957, ce qui fut fait dans le numéro de ce quotidien du 17 juin 1957⁷. Dans cette lettre, l'abbé Larzabal revendiquait l'entière responsabilité de ses écrits et faisait valoir que son article avait paru dans la rubrique «Tribune Libre»; il ajoutait: «D'ailleurs des Tribunes Libres antérieures ou postérieures ont soutenu sur ce sujet, des thèses radicalement opposées aux miennes». Il regrettait que l'on ait extrait de son article «des phrases, qui, replacées dans leur contexte, ont tout à fait une autre signification. Mon article, d'ailleurs, était éclairé par des articles précédents sur le thème du fédéralisme eurafricain».

Il refusait les leçons de patriotisme venant du docteur Jean Garat et se définissait comme «un ancien prisonnier (7 ans de vie militaire ou paramilitaire - 2 frères tués par faits d'armes), membre cantonal du Comité de Libération, directeur local du Colis aux soldats d'Afrique - le tout sans prébendes, ni honneur».

Dans le numéro de *Herria* du 18 juillet 1957, l'abbé Pierre Lafitte signait avec sa malice habituelle, un entrefilet intitulé: «Les Maires de l'Algérois sont avec *Herria*». En effet, la Fédération des Maires de l'Algérois n'avait-elle pas adopté une motion stipulant «Que l'Algérie devienne une Région dotée de la personnali-

7. «Une lettre de «Goratik», *Côte Basque Soir*, lundi 17 juin 1957.

té morale, de l'autonomie financière et d'une organisation particulière»? Il ajoutait: «C'est exactement la position de *Herria* qui n'a jamais réclamé l'indépendance totale – même différée – de l'Algérie»⁸.

Enfin, en première page de *Herria* du 27 mars 1958, un encadré signé de Pierre Lafitte annonçait: «L'affaire Herria se termine par une ordonnance de non-lieu». Pierre Lafitte y écrivait:

«Nous profitons de cette occasion pour remercier tous ceux qui nous avaient témoigné une précieuse et indéfectible amitié au cours de cette affaire.

Merci également à nos lecteurs qui n'ont pas attendu l'ordonnance pour croire au non-lieu. Grâce à leur fidélité et à leur concours, *Herria* a dû même augmenter sensiblement son tirage.

Qu'ils comptent en retour sur notre dévouement absolu».

2. LA RÉACTION DU DOCTEUR JEAN GARAT, DIRECTEUR DE CÔTE BASQUE SOIR

Il convient de souligner que l'article incriminé de l'abbé Larzabal du 23 mai 1957 survenait à un moment de double vacance de pouvoirs:

- Vacance de pouvoirs tout d'abord à la tête de la République Française: La chute du ministère de Guy Mollet (SFIO) était survenue le 21 mai 1957; l'investiture du nouveau ministère du radical Maurice Bourgès-Maunoury (-qui comblera les vœux du docteur Jean Garat- n'interviendra que le 12 juin 1957).
- Vacance de pouvoir ensuite au siège épiscopal de Bayonne: en effet, Mgr Terrier, évêque de Bayonne, meurt le 11 mai 1957. Le nouvel évêque, Mgr Gouyon ne sera nommé qu'au mois d'août 1957 et intronisé en octobre 1957.

C'est par un éditorial du 12 juin 1957 que le docteur Jean Garat ouvrit dans *Côte Basque Soir* les hostilités⁹. Après avoir cité une partie seulement de l'article de l'abbé Pierre Larzabal, article qui «ose prendre le parti des assassins d'Alger», Jean Garat écrivait:

«Dans un moment où le sang de nos soldats coule à flots en Algérie, où des bombes arrachent les jambes des jeunes femmes et éventuellement des petits enfants, il n'est permis à aucun Français quelle que soit sa race, basque, bretonne ou béarnaise de contenir son indignation en face de cet article abominable.

Peut-être nous objectera-t-on que le séparatisme basque français est plus ridicule que dangereux. En dehors de quelques intellectuels dyspeptiques et de quelques aimables hurluberlus, personne ne le prend au sérieux. La défense de la langue et de la tradition basques est une chose. Le reste est loufoquerie pure.

8. Pierre Lafitte: «Les maires de l'Algérois sont avec *Herria*», *Herria*, Uztailaren 18-koa 1957.

9. Jean Garat: «Editorial. Un scandale intolérable», *Côte Basque Soir*, Mercredi 12 juin 1957.

Qu'on fasse donc subir un examen mental, non seulement à l'auteur de cet article, mais au directeur du journal qui a osé l'insérer, et qu'on en publie le résultat. Cela seul peut mettre fin au scandale qui n'a que trop duré».

Jean Garat ne se contentera pas de cet article. Il renouvellera à plusieurs reprises dans ses éditoriaux, ses attaques contre *Herria*:

- Le 13 juin 1957, il attaque le MRP qui s'est abstenu la veille lors du scrutin d'investiture du radical Maurice Bourgès-Maunoury. Il le qualifie de «parti du compromis et de l'impuissance» et écrit:

«C'est *Herria* qui soutient dans le Pays Basque, le MRP en même temps que les fellagha...

De tous les monstres qui sont sortis des eaux dans l'aube trompeuse de la Libération, le MRP est certainement le plus redoutable.

Ah! Quel Saint-Georges égorgera ce dragon!»¹⁰

- Le lendemain 14 juin, il s'adresse directement au nouveau Garde des Sceaux, le général Corniglion-Molinier et lui demande d'ordonner des poursuites contre le directeur de *Herria*; l'auteur de l'article est qualifié de «traître» qui devrait «déjà être en prison». L'affaire est grave et sérieuse et il convient de sévir. Il écrit:

«Si *Herria* s'était contenté d'appeler les Basques à la révolte ouverte contre le Sous-Préfet de Bayonne et le lieutenant de gendarmerie d'Espelette, nous aurions gardé le sourire car grâce à Dieu, les Basques n'ont d'autre ennemi en France que M. le Capitaine des Douanes.

Mais en manifestant sa sympathie aux fellagha, le journal de M. Lafitte a commis une action mauvaise et dangereuse. Car il y a des gens qui prennent au sérieux M. Pierre Lafitte. Il en est même qui pourraient le considérer comme un maître de morale.

Et c'est à cause d'hommes comme lui que trop de Français doutent de la justice de leur cause, que trop d'étrangers nous condamnent, que les soldats qui souffrent et qui meurent pour nous en Afrique, ont l'affreuse impression que leur patrie les abandonne.

L'affaire est d'autant plus grave que *Herria* n'est pas distribué qu'en France. Un millier d'abonnements sont servis à des Basques, installés en Amérique et soumis par ailleurs à des propagandes parallèles.

On imagine l'effet que peut leur faire un journal basque, imprimé en France et disant de telles choses.

Aussi n'avons-nous pas le droit d'être indulgents»¹¹.

- Le lendemain 15 juin, *Côte Basque Soir* annonce qu'une information judiciaire est ouverte contre *Herria*. Après avoir lui-même porté plainte, le docteur Jean Garat, non sans une certaine hypocrisie, semble maintenant prôner la clémence. Il écrit:

10. Jean Garat: «Editorial. Le MRP s'est abstenu», *Côte Basque Soir*, Jeudi 13 juin 1957.

11. Jean Garat: «Editorial. Monsieur le Garde des Sceaux, qu'attendez-vous?», *Côte Basque Soir*, Vendredi 14 juin 1957.

«La Justice est maintenant saisie, nous nous garderons de tout commentaire. Loin d'accabler les coupables, nous demanderons qu'il leur soit tenu compte d'un manque de discernement, dont ils viennent de donner la preuve, et qui atténuée dans une large mesure, leur responsabilité»¹².

- Le 21 juin, *Côte Basque Soir* informe que l'abbé Lafitte, directeur de *Herria*, a été inculpé par M. Ransac, juge d'instruction mais laissé en liberté provisoire et que l'abbé Larzabal doit être prochainement interrogé¹³.
- Le 28 juin, Jean Garat publie en première page de *Côte Basque Soir*, la photographie du caporal-chef Jean Sallaberembe, de Musculdy, tué le 19 juin 1957 à Tebessa, en Algérie, à l'âge de 23 ans avec à côté, cette phrase: «Les Algériens travaillent pour nous» signé Herria».

A propos du partage de responsabilité entre les abbés Lafitte et Larzabal, Jean Garat écrit dans l'éditorial du même numéro:

«... Il nous importe peu que le directeur de *Herria* parvienne à dégager sa responsabilité en accablant un pitoyable complice. Nous n'avons pas mission de les départager.

Mais quand, citant Bernanos, il nous accuse de prendre les soutanes pour cibles, il nous oblige à lui dire que cela n'arriverait point si les soutanes n'apportaient l'appui de leur prestige à ceux qui prennent pour cible -et non pas au figuré- les poitrines de nos soldats»¹⁴.

- Jean Garat signera dans l'édition du Samedi 29 et Dimanche 30 Juin 1957 de *Côte Basque Soir* un éditorial intitulé *Le séparatisme basque*. Ce sera l'occasion de rappeler sa position concernant ce phénomène et aussi de préciser les raisons de son évolution récente. On sait que le docteur Jean Garat éprouvait une certaine amitié et sympathie pour des hommes comme le Président José Antonio de Aguirre ou encore Marc Légasse. Il avait notamment au moment du Congrès d'Etudes Basques célébré à Biarritz en septembre 1948 publié des éditoriaux remarquables très favorables à la langue et à la culture basques.

Il développe son argumentation en plusieurs points:

- Pour lui, le nationalisme basque au sud des Pyrénées est un problème sérieux qui mérite le respect:

«Le séparatisme basque, en Espagne, est une réalité historique, politique et économique. Les quatre provinces qui sont situées entre l'Ebre et les Pyrénées

12. Jean Garat: «Editorial. Rendez à César...», *Côte Basque Soir*, Samedi 15 - Dimanche 16 Juin 1957.

13. «Le directeur du journal basque *Herria* est inculpé mais laissé en liberté provisoire», *Côte Basque Soir*, Vendredi 21 Juin 1957.

14. Jean Garat: «Editorial. A la façon de Despuech», *Côte Basque Soir*, Vendredi 28 Juin 1957.

nées constituent une des parties les plus éclairées, les plus laborieuses, les plus riches de la Péninsule. Elles disposent de grands ports, de mines précieuses, d'industries prospères... Vitoria, Pampelune, Bilbao, Saint-Sébastien sont de grandes villes. Des droits particuliers ont été reconnus, jusqu'à ces derniers temps aux provinces basques. Et des Basques d'Espagne ont versé à flot leur sang pour défendre leur indépendance... C'est dire qu'il y a là un grave problème pour le gouvernement de Madrid... La solution n'est pas facile et ceux qui la recherchent méritent beaucoup de considération».

- Mais il n'en est pas de même au nord des Pyrénées. Jean Garat écrit:

«Le Pays basque français ne dispose d'aucune mine, d'aucune grande industrie, d'aucune source d'énergie importante. Privé du port de Bayonne et du Casino de Biarritz, il ne lui reste que les chaussures de Mauléon et d'Hasparren, les cerises d'Ixassou et quelques sardines, de plus en plus rares à Saint-Jean-de-Luz. Le séparatisme basque en France, n'a aucune base historique, politique ou économique.

Tant que le «séparatisme basque» demeurerait dans l'absolu, cultivé par quelques poètes, quelques fantaisistes et quelques naïfs, il méritait notre sympathie amusée.

Lorsque le séparatisme basque français... étudie des solutions pratiques et parle de «fédéralisme», alors, il sombre dans le ridicule. Car cette région ne peut vivre isolée.... Prétendrait-elle attirer à elle les richesses espagnoles? Ou bien, quittant la France se rattacher à l'Espagne?

Tout cela ne mérite pas de retenir, cinq minutes, l'attention d'un esprit sérieux».

- Ce qui paraît le plus dangereux aux yeux de Jean Garat, c'est l'alliance du «séparatisme basque» et du «séparatisme algérien», favorisée par certains prêtres progressistes, lecteurs de *Témoignage Chrétien*. Il écrit:

«Malheureusement, il est un autre aspect du séparatisme basque, qui s'est révélé ces derniers temps et qui est odieux. C'est le séparatisme basque allié au séparatisme algérien. Car le séparatisme algérien, lui, n'est pas une plaisanterie. C'est une menace redoutable pour la nation française.

Cette alliance est favorisée par la pénétration dans les milieux chrétiens, et même dans les milieux ecclésiastiques, de ce communisme camouflé qu'on appelle le progressisme»¹⁵.

- Le 9 Août 1957, Jean Garat revient sur l'affaire de *Herria*. Il pense que la nomination du nouvel évêque de Bayonne -qui venait d'avoir lieu- remettra les choses en place:

«L'affaire relève désormais d'une autorité épiscopale dont l'absence lui a permis de prendre une ampleur qu'elle ne méritait pas.

Il suffira que cette autorité se manifeste pour mettre fin à une confusion qui pourrait troubler les âmes chrétiennes»¹⁶.

15. Jean Garat: «Editorial. Le séparatisme basque», *Côte Basque Soir*, Samedi 29 et Dimanche 30 Juin 1957.

16. Jean Garat: «Editorial. L'alibi de Herria», *Côte Basque Soir*, Vendredi 9 Août 1957.

- Fin septembre 1957, Jean Garat appelle à la rescousse rien moins que le *Fuero de Guipuzkoa* de 1463, dans sa polémique avec l'abbé Pierre Lafitte. Il cite le titre XXVI, chapitre IV de ce *Fuero* qui stipulait:

«Comme il n'est pas conforme à la qualité de l'état ecclésiastique de s'introduire dans le gouvernement des matières politiques...» et il ajoute: «Ah! Que nos ancêtres étaient sages et comme leur exemple mériterait d'être suivi!»¹⁷.

- En janvier 1958, Jean Garat reviendra une dernière fois sur cette affaire. Parlant du Pays Basque, il concède: «Nous nous sentons attachés à ce pays et à ce peuple». S'agissant du nationalisme basque, il avoue que ses sentiments à son égard ont évolué et il explique les circonstances de cette évolution:

«Ce n'est pas à tort qu'un diplomate espagnol nous faisait observer, avec une aimable ironie, que nos sentiments à l'égard du nationalisme basque s'étaient quelque peu modifiés, ces derniers temps.

Exactement, depuis que nous avons vu le séparatisme basque français s'associer au séparatisme algérien.

Sans doute ne s'agit-il que de quelques «intellectuels» comme on les appelle aujourd'hui. Sans doute il est vrai que toute la population de nos villes et de nos campagnes est indifférente à leurs jeux.

Et si nous étions en d'autres temps, que nous avons connus, où la nation française, dès qu'elle se sentait menacée, se rassemblait fortement, nous pourrions négliger ce séparatisme de carnaval.

Mais aujourd'hui, notre pays, déchu de sa grandeur, amputé de ses terres lointaines, maltraité par ses alliés, menacé par ses ennemis, est profondément divisé»¹⁸.

C'est un fait que Jean Garat à l'instar du leader radical André Morice évoluait du radicalisme vers des positions proches de l'extrême droite traditionnelle, sur la question algérienne. Ainsi, il rend compte en termes dithyrambiques de la réunion de Jean-Marie Le Pen et de Jean Louis Tixier-Vignancour, le 9 mars 1958 au Trinquet Moderne de Bayonne où 400 spectateurs étaient présents, malgré les bourrasques.

Il partage au moins avec eux la phobie du MRP. Il relate ironiquement:

«Félicitant hier soir M. Le Pen du succès de sa conférence, nous rappelions que M. Teitgen au temps où le MRP était dans toute sa puissance, avait par un matin ensoleillé, réuni beaucoup moins d'auditeurs.

- Il y eut un moment où le MRP était un parti puissant? nous a demandé M. Le Pen.
- Mais oui, vers 1946...
- Je crois, nous a-t-il répondu, que le seul moment où le MRP a été un parti puissant, c'est lorsqu'il s'appelait l'Inquisition»¹⁹.

17. Jean Garat: «Editorial. Respectez la tradition», *Côte Basque Soir*, Samedi 28, Dimanche 29 septembre 1957.

18. Jean Garat: «Editorial. Ce que nous en pensons», *Côte Basque Soir*, Mardi 28 Janvier 1958.

19. Jean Garat: «Actualités. C'était le bon temps», *Côte Basque Soir*, Lundi 30 Mars 1958.

Il faut signaler que les parlementaires MRP des Basses-Pyrénées étaient intervenus au sujet de l'affaire *Herria*. Ainsi, dès le dépôt de la plainte par le docteur Jean Garat contre *Herria*, le député béarnais Pierre de Chevigné avait écrit à Paris en date du 15 juin 1957, la lettre suivante à l'abbé Pierre Lafitte:

«Cher Monsieur l'abbé,

M. Errecart m'a alerté aujourd'hui au sujet d'*Herria*.

M. le Préfet contacté m'a donné l'assurance qu'il arrêterait l'évolution de l'affaire jusqu'à ce que nous puissions l'examiner ensemble... Rendez-vous a été pris et j'ai bon espoir que nous arriverons à la neutralisation. J'ai garanti que pas une ligne sur cette question ne paraîtrait dans *Herria* avant que nous nous soyons rencontrés et je vous demande d'honorer ma promesse.»

Le 20 septembre 1957, de Biarritz cette fois, nouvelle lettre de Pierre de Chevigné à l'abbé Pierre Lafitte:

«Cher Monsieur le Curé,

Mon secrétariat parisien m'a informé qu'il me faisait suivre dans les B.P. une lettre de vous.

Je suppose qu'il s'agit de l'affaire *Herria*.

De mon côté, j'avais de toutes façons l'intention de vous écrire à ce sujet dont j'ai eu à m'occuper avec Jean Errecart au Conseil Général dont je reviens à l'instant.

Un non-lieu pour l'affaire *Herria* a été proposé par le juge d'instruction de Bayonne mais seul le Procureur Général de Pau est habilité à prendre la décision définitive de classement.

Pour éviter les entournoupettes de ce dernier nous avons M. Inchauspé, M. Errecart et moi entretenu de la question le Préfet. Il va agir dans le sens souhaité à Pau et aussi a-t-il dit, à Paris...

Tout paraît donc aux dernières nouvelles en très bonne voie et j'en suis heureux pour nous tous»²⁰.

Dans son numéro du 27 mars 1958, en première page mais sans aucun commentaire, *Côte Basque Soir* informait qu'un non-lieu avait été ordonné.

L'affaire *Herria* était terminée.

20. Nous remercions M. le chanoine Pierre Andiazabal de nous avoir communiqué ces deux lettres de M. de Chevigné à l'abbé Lafitte.